

REPUBLIKA Y'UBURUNDI

**ADC-IKIBIRI**



République du Burundi

Alliance des Démocrates

pour

le Changement au Burundi

**Déclaration sur le document n° 101/SNR/00441/AG/2011 du Service National de Renseignement du Burundi dont l'objet est « Point de situation sur le massacre de Gatumba du 18/09/2011 ».**

Plusieurs médias internationaux (RFI, BBC, VOA) et de la région ont ces derniers jours fait part des accusations du Service National de Renseignement (SNR) contenues dans un document confidentiel, accusations selon lesquelles l'ADC-IKIBIRI et Agathon RWASA président du FNL seraient responsables du massacre de Gatumba. L'intégralité dudit document est publiée sur certains sites Web burundais. Ce document dont l'authenticité est attestée par le porte parole du Gouvernement dans ses dernières déclarations à la presse, porte le numéro 101/SNR/00441/1G/2011 et a été signé le 29 Septembre 2011 par le Général-Major Adolphe Nshimirimana, Administrateur Général du Service National de Renseignement du Burundi. Il a été adressé aux responsables des services de renseignements des pays de la Région des Grands Lacs avec copies aux Président et 1<sup>er</sup> Vice-Président du Burundi ainsi qu'aux représentants de la Communauté Internationale dans notre pays.

Dans ce document, le Général-Major Nshimirimana Adolphe fait endosser la responsabilité du massacre de Gatumba à Agathon RWASA chef du parti FNL et à l'ADC-IKIBIRI. On y lit notamment : « ...que l'insécurité actuelle est orchestrée et entretenue par Agathon RWASA et la coalition illégale ADC-IKIBIRI... ».

Comme la sortie médiatique du porte-parole du gouvernement, Monsieur Philippe Nzobonariba, a confirmé l'authenticité du document, l'ADC-IKIBIRI a décidé de sortir de sa réserve pour porter à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale ce qui suit :

1. L'ADC-IKIBIRI est une Coalition de plus de dix partis politiques de l'opposition constituée sur la base de l'article 79 de la Constitution.
2. L'ADC-IKIBIRI est extrêmement indigné par ces allégations mensongères et de diversion concoctées dans les officines machiavéliques du CNDD-FDD et les rejettent catégoriquement.
3. La police présidentielle, le Service National de Renseignement (SNR) du Burundi n'a aucune crédibilité ni devant le peuple burundais ni devant l'opinion internationale pour les raisons suivantes :
  - Le SNR et son chef sont pointés du doigt par la population et par les organisations nationales et internationales crédibles de défense des droits de l'homme dans les nombreux cas d'assassinats depuis plus de deux ans. Pour rappel, HRW intitulait son rapport sur le Burundi en 2007 comme suit : « Quand

on les voit on les fuit » Ici « les » signifie les agents du SNR sous l'autorité de Monsieur Nshimirimana Adolphe;

- Le SNR et son chef sont responsables de nombreux cas de torture ;
- Le faux complot de 2006 contre les Institutions de la République avait été concocté dans les laboratoires du SNR. Rappelons que ce montage avait abouti à l'arrestation de l'ancien Président de la République Monsieur Domitien NDAYIZEYE et son Vice-Président Alphonse-Marie KADEGE. Ce dernier avait subi des actes de tortures et d'humiliation par le SNR ;
- Selon le rapport RDC S603-2009 des Nations Unies, Le Général Adolphe Nshimirimana serait impliqué dans le trafic d'armes dans la Région des Grands Lacs ;
- Rappelons qu'à la suite de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA ex-vice-président de l'OLUCOME (Organisation de lutte contre la corruption et les malversations économiques), le gouvernement burundais a sollicité l'assistance du FBI (USA) pour mener l'enquête sur la mort de ce grand militant de la Société Civile. D'après le rapport de mission de janvier 2011 des organisations de défense des droits de l'homme (OBS, FIDH et OMCT), un mémorandum du FBI aurait demandé que certains responsables des services de Sécurité et de renseignement soient auditionnés et que des prélèvements pour des tests ADN soient effectués sur eux. Parmi ces responsables le Général Nshimirimana figure en 1ère place de la liste. Tout indique que ni l'audition ni le prélèvement pour le test ADN n'ont été effectués jusqu'à ce jour.

4. Avant la récente sortie médiatique du Porte Parole du Gouvernement du gouvernement, Nzobonariba Philippe, qui est venu confirmer la véracité du document, nous, à l'ADC-IKIBIRI, avions des doutes sérieux sur son authenticité. Tenez :

D'abord, au niveau de la forme, nous doutions très fort de l'authenticité d'un tel document, car en effet, dans les usages reconnus, les services secrets ne peuvent en aucun cas adresser des correspondances à des pays étrangers, c'est une prérogative du ministre ayant en charge les affaires étrangères.

Ensuite, au niveau du fond, le gouvernement a mis en place une commission d'enquête théoriquement à pied d'œuvre pour produire un rapport sur les massacres de Gatumba dans un délai ne dépassant pas un mois.

Le même gouvernement a exigé qu'aucune personne, aucun service n'interfère dans le travail de la commission, un véritable « black out » a été décrété, mais alors comment un service secret sous l'autorité directe du chef de l'Etat pouvait-il s'arroger le droit de contrarier le même gouvernement en divulguant des informations supposées être au stade préliminaire des enquêtes ?

Au niveau de l'ADC, nous sommes en droit de douter de la fiabilité de l'enquêtes en cours, pour lever ce doute fondé sur des éléments matériels évidents, nous exigeons une enquête indépendante d'autant plus les événements survenus en zone Gatumba en date du 18 Septembre 2011 sont entourés de beaucoup de zones d'ombre.

5. L'ADC-IKIBIRI a toujours réclamé des négociations que le pouvoir CNDD-FDD rejette catégoriquement. Et au moment où beaucoup de partenaires tant

nationaux qu'internationaux demandent aux différents acteurs politiques burundais d'engager un dialogue politique pour mettre fin aux terribles souffrances de la population, le massacre de Gatumba pourrait plutôt éloigner cette perspective et donner une occasion au pouvoir CNDD-FDD de régler ses comptes avec son opposition politique.

- 6. L'ADC-**IKIBIRI** se demande quant à l'opportunité de la sortie de ce document au moment où la commission ad-hoc se mettait au travail. Est-ce pour orienter les travaux de ladite commission ? est-ce une volonté délibérée de cacher la vérité ? Il n'est pas superflu de rappeler que la commission mise en place par le gouvernement (et sur pression de la communauté internationale) en octobre 2010 pour faire la lumière sur les exécutions extra-judiciaires survenues au cours de la même année n'a toujours pas rendu sa copie.
- 7. L'ADC est d'autant plus inquiète que le gouvernement a ordonné un « black out » total sur le massacre de Gatumba. Il garde un silence radio sur cette correspondance au moment où certaines pistes commencent à impliquer plutôt le Service National de Renseignements dans des montages éhontés autour de ce carnage pour que la réalité n'éclate au grand jour.
- 8. L'ADC-**IKIBIRI** renouvelle la condamnation avec toute sa vigueur le massacre de Gatumba du 18 septembre 2011 et toutes les autres tueries qui endeuillent chaque jour le peuple burundais un peu partout sur le territoire national.
- 9. Etant <sup>donné</sup> la manipulation, l'instrumentalisation et la politisation actuelle du pouvoir judiciaire par le pouvoir Exécutif, l'ADC-**IKIBIRI** exige plus que jamais la mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante, pour faire la lumière non seulement sur le massacre de Gatumba, mais aussi sur tous les cas d'assassinats, de disparition et d'exécutions extrajudiciaires quasi quotidiennes.

Fait à Bujumbura le 11 Octobre 2011

Pour L'ADC-**IKIBIRI**

Président en exercice

Honorable Léonce NGENDAKUMANA

